



PAUL MOLAC

Député de la 4<sup>e</sup> circonscription du Morbihan  
Kannad 4<sup>vet</sup> pastell-vro ar Mor-Bihan  
Député du 4<sup>em</sup> paiz du Morbeian



Janvier 2022. LETTRE  
D'INFORMATION  
**PAUL  
MOLAC**

**PERMANENCE**

26 Place de l'Hôtel de Ville  
56800 PLOËRMEL

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

126 rue de l'Université  
75355 PARIS Cedex 07 SP

Votre député au quotidien  
Ho kannad war ar pemdez  
Vot deputè o tous les jours

« L'hôpital en surchauffe »

Dans la campagne actuelle des présidentielles, on ne peut pas dire que les préoccupations des ruraux soient prises en compte. Le logement, la hausse du prix du carburant, le pouvoir d'achat et la santé sont des thèmes peu abordés. Le petit monde médiatique parisien préfère donner la parole à des provocateurs qui jouent sur des peurs dont certaines sont hypothétiques. La crise actuelle du Covid-19 a mis en relief les difficultés de l'hôpital. Beaucoup de mesures sont prises pour éviter un afflux de malades dans un hôpital à la limite du « burn out ». Les capacités de réaction et d'accueil de l'hôpital en France sont donc limitées.

Pourquoi l'hôpital est-il en surchauffe ? Deux explications me paraissent directement liées à des choix politiques. Le premier est la tarification à l'acte mise en place par Jean Castex en 2005, alors directeur de l'hospitalisation et de l'organisation des soins au ministère de la Santé (DHOS). Conséquence de cette mesure : les hôpitaux sont payés en fonction des actes chirurgicaux effectués. Si le patient reste peu de temps, l'établissement fait des résultats

positifs ; par contre si l'hospitalisation dure, il perd de l'argent. Cela explique pourquoi certaines cliniques se sont lancées dans des opérations répétitives, limitées à un organe. Quand on aborde la santé des personnes polypathologiques ou atteintes d'affections longues, le financement devient plus compliqué et pas forcément à la hauteur des besoins. En outre, les capacités hospitalières ont été calculées, par exemple en réanimation, en fonction de l'âge de la population et de la quantité moyenne de maladies qui touche cette population. Les pandémies occasionnelles n'ont pas été prises en compte... En plus, le numerus clausus des personnels hospitaliers a été calibré de la même façon. La conséquence est que certains lits sont fermés par manque de personnel...

Parmi le manque de personnel, le plus criant est le manque de médecins. Pas de hasard là non plus car les étudiants de première année de médecine sont nombreux mais trop peu sont acceptés en deuxième année car il existe une limitation du nombre d'étudiants pouvant accéder à la 2<sup>e</sup> année de médecine. [...] [Lire la suite.](#)



**Email**

paul.molac@assemblee-nationale.fr

**Téléphone**

02 97 70 61 72  
01 40 63 75 77

**Web**

www.paulmolac.bzh



# À l'Assemblée nationale

## Passé vaccinal : ma position

Nous avons examiné le projet de loi relatif au passe vaccinal, dans des délais expéditifs.

J'ai représenté à cette occasion mon groupe « Libertés et Territoires ». Le passe a pu engendrer une hausse de la vaccination et limiter le risque de forme grave chez les patients malades. Cependant, la vaccination n'est pas une protection absolue et n'empêche pas les infections. Je suis donc pour la liberté vaccinale alors que l'Etat décide de la façon dont nous devons nous soigner. -Ces différentes lois ont limité nos libertés. Ainsi les libertés de réunion (loisirs, sports, culture) ou de déplacement ou pour certains la possibilité de travailler sont soumises au passe vaccinal. On assiste aussi au contrôle des citoyens par les citoyens : les vérifications d'identité devraient rester de la compétence des forces de l'ordre. Enfin, tandis que l'épidémie du variant Omicron commence à s'affaiblir et que l'immense majorité de la population est vaccinée, à quoi va réellement servir cette nouvelle loi ?

## Questions écrites

J'ai demandé que les patients sans médecin traitant soient exonérés du nouveau « forfait patient urgences ». [Lire ici.](#)

La Prestation de compensation handicap (PCH) doit être augmentée au regard de la hausse des charges salariales. [En savoir plus.](#) Plus globalement, la situation financière des personnes en situation de handicap se dégrade. Il faut y remédier. [Lire ici.](#)

De nombreux professionnels exerçant dans le milieu du handicap sont exclus du Ségur. Ce n'est pas acceptable. [Lire.](#)

## Pressions immobilières et accès au logement



J'ai interpellé le ministre du Logement sur la pression immobilière et les difficultés d'accès au logement de plus en plus insoutenables, notamment en Bretagne. *« Ces régions, à la fois touristiques et industrielles, doivent faire face à un afflux de population désirant quitter les métropoles. Le phénomène s'est accéléré avec la crise Covid. En conséquence, le parc locatif se fait insuffisant et le prix du foncier augmente considérablement. Un nombre croissant de personnes galèrent pour trouver un logement. »* [Lire ici.](#)

## Protection des lanceurs d'alerte



J'ai soutenu la proposition de loi de mon collègue Sylvain Waserman visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte. L'idée : corriger les imperfections de la loi pionnière dans ce domaine - dite « Sapin II » - peu utilisée pour les lanceurs d'alerte. Adoptée à l'unanimité, elle participe à mieux définir leur statut et orienter leurs démarches, mieux les protéger ainsi que ceux qui les assistent, faciliter leur soutien financier et psychologique. [Voir la vidéo.](#)

## Contrat d'engagement jeune : une mesure en trompe l'œil ?



Le Président de la République a annoncé la mise en œuvre d'un contrat d'engagement jeune à l'attention des 18-25 ans n'ayant ni formation, ni emploi. Si l'idée est louable, je ne peux que regretter le manque d'ambition au regard des premières annonces qui avaient été dévoilées au début de l'année, qui prévoyaient l'accompagnement vers l'emploi d'environ un million de jeunes. [En savoir plus.](#)

## Devoir de vigilance des multinationales



J'ai soutenu, en commission des lois, la proposition de résolution du député Dominique Potier relatif au devoir de vigilance des multinationales. En effet, un certain nombre d'entre elles sont responsables de manquements graves aux droits de l'Homme et à l'environnement et s'en dédouanent, via leur sous-traitant ou leur fournisseur. Ce n'est pas acceptable. Objectif donc : prévenir les atteintes aux droits humains, environnementaux et de lutter contre leur impunité. Retenue en commission, cette proposition, étudiée en séance publique le 20 janvier, a été adoptée. [Voir la vidéo.](#)



# Les actus de la Circonscription

## • Hôpitaux du Morbihan et répartition des crédits liés au Ségur



Lors d'un déplacement en Bretagne, Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé a détaillé la répartition des crédits accordés dans le cadre du plan d'investissement du Ségur de la Santé.

En Morbihan, c'est le projet de reconstruction de l'hôpital de Quimperlé, rattaché au Groupe hospitalier Bretagne Sud, dont l'hôpital support

est Lorient qui rafle la plus grosse enveloppe, soit près de 65 millions d'euros.

Si je comprends parfaitement l'intérêt de cette dotation à l'égard des habitants du pays de Lorient-Quimperlé, je regrette toutefois l'insuffisance des fonds à destination du Morbihan. En effet, le Gouvernement laisse délibérément l'ensemble de l'est du département en souffrance. Au sein du Groupement Hospitalier Brocéliande-Atlantique (GHBA), chacun sait que les hôpitaux de Ploërmel, Auray, Saint-Avé et Vannes ont besoin d'une rénovation d'envergure et d'urgence... [Lire l'intégralité du communiqué.](#)



**Et aussi :** j'ai attiré l'attention du directeur du GHBA sur l'opposition de bon nombre de soignants des EHPAD de Josselin quant au futur mode de fonctionnement « en 12 heures », le week-end. [Lire ici.](#)

## • Industrie : alerte concernant la hausse des prix de l'énergie

Alerté par d'importantes entreprises situées sur la circonscription, j'ai relayé auprès du ministre de l'Economie, des finances et de la relance les graves difficultés rencontrées par le monde industriel, gros consommateur d'énergie, face à l'envolée des prix de l'électricité et du gaz. « *Parce que l'inquiétude est grande et les enjeux déterminants pour l'économie de notre pays, il est urgent que le Gouvernement puisse opter en faveur de mesures destinées à soutenir nos entreprises dans ce contexte de flambée généralisée des prix de l'énergie. Pour bon nombre d'entre elles, il en va de leur survie.* » [Lire le courrier.](#)



## • Soutien au développement économique du nord du territoire

J'ai attiré l'attention du Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Cohésion des territoires ainsi que du Préfet du Morbihan sur la nécessité d'élargir les zones d'Aides à finalité régionale afin de soutenir le développement économique de territoires ruraux en difficulté, tel celui de l'ancien canton de la Trinité-Porhoët. A travers le zonage actuel est oublié l'ensemble de cet ex-canton qui, au sein du territoire de Ploërmel Communauté, apparaît pourtant comme le plus en difficulté économiquement puisque, après la fermeture de la Sovipor-La Trinitaise à la Trinité-Porhoët, seules deux entreprises d'envergure subsistent aujourd'hui sur ce territoire. [En savoir plus.](#)

## • A quand une hausse des salaires au sein des Domiciles partagés et des Petites unités de vie ?

J'ai attiré l'attention sur l'injustice dont sont actuellement victimes les professionnels exerçant dans de Petites unités de vie (PUV). En effet, les acteurs de la filière m'ont alerté sur la non-application des dispositions relatives au Ségur de la Santé, notamment en termes de revalorisation salariale. Or, le temps presse. [Lire le courrier.](#)

J'ai également mis en exergue l'injustice dont sont victimes environ 450 assistants de vie, titulaires ou remplaçants, employés dans les 45 Domiciles partagés du Morbihan, exclus de l'application de l'avenant 43 de la convention collective nationale de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile (BAD) qui, à la suite du Ségur, prévoit une revalorisation des salaires. [En savoir plus.](#)



# Les actus de la Circonscription



**Pénestin.** Grâce à un site de production flambant neuf, conçu dans un esprit de développement durable poussé, les petites moules, « *jusque-là considérées comme de vulgaires déchets* », se voient désormais offrir une seconde vie. A la base de ce projet d'envergure, une idée un peu folle : celle d'Axel Brière, fils et petit-fils de mytiliculteurs pénestinois. La société, dénommée « Mussella » fédère autour de cette brillante idée de revalorisation 34 producteurs associés de toute la France répartis entre la Bretagne Sud, la baie de Saint-Brieuc, le Mont Saint-Michel et la Normandie. [Lire ici.](#)

**Josselin.** Le Cinéma Beaumanoir de Josselin a accueilli la cérémonie départementale de remise officielle des diplômes de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif des promotions 2020. Claude Girault, Président départemental des Médaillés de la jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif (CDMJSEA 56) n'a pas manqué d'éloges pour mettre en avant l'engagement des 70 récipiendaires tous très investis dans le domaine associatif, et cela bien souvent au détriment de leur vie personnelle et familiale. [En savoir plus.](#)



**Beignon.** La municipalité a inauguré le tout nouveau complexe sportif de haut niveau. Ses lignes, très designs, collent à l'image de cette commune dynamique de 2 000 habitants qui compte un nombre important de nouveaux et jeunes habitants puisque 70% de la population est âgée de moins de 44 ans. Preuve en est : la richesse associative du territoire. Futsal, basket, badminton, judo, savate, self-défense, escrime, tennis-de-table... La palette d'activités proposées est large et s'est même étoffée avec l'arrivée d'un club d'aïkido. [En savoir plus.](#)

## Portrait du mois

### Lauzach. Nathalie Bruyer, La petite écurie dans la prairie

Quand, en 2002, Nathalie Bruyer, intermittente du spectacle, s'installe à Lauzach, elle est loin d'imaginer le projet qu'elle va mener. Professionnellement, elle vit de sa passion pour la musique, en contant, chantant et jouant des spectacles pour enfants. À titre privé, elle a trois chevaux, en champs, près de sa maison.

Courant 2006, tout se chamboule : la réforme du statut des intermittents l'inquiète quant à son avenir, son envie de travailler avec les animaux se réveille, et plusieurs hectares de terrain se libèrent à proximité immédiate de chez elle. Le puzzle de sa vie se recompose : elle crée « La petite écurie dans la prairie », un projet qui



n'entre dans aucune case, mais mêle le respect de la nature, l'accompagnement des enfants en difficulté et l'empathie avec les animaux.

#### Un idéal atteint malgré des obstacles

En 2006, Nathalie se voit prêter des terres. En quelques jours, sans avoir de projet concret en tête, elle se retrouve avec 13 hectares, et les contours d'un projet, qu'elle s'empresse de dessiner. Fin d'année, elle a son permis de construire pour mettre en place la structure d'une pension pour chevaux, accueillir des enfants dans des locaux spécialement aménagés. « *des tipis d'Indiens pour éveiller leur imagination* », et tout un système éco-conçu de phyto-épuration et de toilettes sèches. [...] [Lire la suite.](#)

